BULLETIN MUNICIPAL
DE NAGES et SOLORGUES

FÉVRIER 2020 n° 104

ÉTAT CIVIL

Le Maire et le Conseil Municipal ....

souhaitent la bienvenue à :

STEPHAN Mia, Salomé, Juliette, Lucie	née le 12/09/2019
SAVARIS Milo	né le 29/09/2019
THOMAS Emma	née le 11/11/2019
LAFONT Mayron, Christian	né le 29/11/2019
GUILLOT Elise	née le 10/12/2019
LANGE NAULIN Lyana, Jessica, Lydia	née le 31/12/2019

assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de ..

GROS Bernadette, Yvette, Michèle	le 01/10/2019
POUJOL Jean-Claude Yves	le 05/11/2019
FERRIER Claude, Louis	le 11/11/2019
RODIER Marcel, Henri	le 23/12/2019
THEROND Jean, Gaston, Louis	le 19/01/2020

Lyana
LANGE NAULIN

Emma
THOMAS

expriment leurs meilleurs voeux de bonheur à :

MALAVAL Alain, Fernand, Marie et GRUBER Hildegarda	le 12/10/2019

SOMMAIRE

État civil	page 2
Le mot du maire	page 3
Communauté de Communes	page 4
Délibérations du Conseil Municipal	page 6
Échos - infos	page 7
Associations	page 14

Numéros utiles

Mairie téléphone	04 66 35 05 26
fax	04 66 35 53 09
Ecole	04 66 35 35 80
Bibiliothèque	04 66 35 01 49
C.C.R.V.V	04 66 35 55 55
Lyonnaise des Eaux	09 77 40 94 43
Urgence 24h/24h	09 77 40 11 39
CITÉOS Éclairage Public	08 00 39 18 48
EDF	08 10 33 30 30
GDF	08 10 43 30 30
Agence Postale	09 60 08 55 27
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Police intercommunale	04 66 53 25 51
Gendarmerie Calvisson	04 66 01 20 07
Allo enfance maltraitée	119
Violences conjugales	01 40 33 80 60
Tabac infos service	08 25 30 93 10
Drogues infos service	08 00 23 13 13
Suicide écoute	01 45 39 40 00
Protection et assistance aux personnes âgées	08 00 02 05 28
Correspondant Midi Libre Corinne Villalva	06 73 41 32 03

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE NAGES ET SOLORGUES

Directeur de la publication :
Jean Baptiste ESTEVE
Responsable de la rédaction et de la conception :
Bernard CROZES
Comité de rédaction et de correction :
Régina GUY et Catherine NASCIMBEN

Secrétariat :
Nathalie MICHEL, Josiane ARBOD
echodugriffon@nagesetsolorgues.fr
www.nagesetsolorgues.fr
J F Impression 34072 Montpellier
Dépôt légal : 2005-072

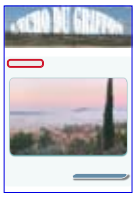

Prochain écho du griffon
Juin 2020

Mes chers Concitoyens,

C'est avec une certaine émotion que j'écris ce «mot du Maire» qui sera pour moi le dernier. Je reviendrai plus longuement sur ce point à la fin de cet article.

Comme chaque année, je me contenterai de vous communiquer un chiffre et les principaux travaux réalisés en 2019.

Le résultat financier provisoire de notre Commune, au 31 décembre 2019, dégage un excédent de 543 439 €. Cet excédent se justifie par une gestion budgétaire stricte, des travaux qui ne sont pas encore terminés, des provisions pour des travaux à venir.

En 2019, nous avons réalisé sur notre Commune en complément des travaux habituels d'entretien :

- L'agrandissement de l'école (2 nouvelles salles de classes ont été créés, aménagées et occupées dès la rentrée, 1 salle des professeurs et un WC handicapé ont été aussi créés),
- Le réaménagement d'une partie du chemin des Fuméras,
- L'étude de l'aménagement de la route de Langlade,
- L'achat de trois jeux pour la cour de l'école,
- La réfection et la mise aux normes de toute l'électricité de l'église et de son éclairage en régie.

Comme je vous le disais au début de ce «mot du Maire», après deux mandats en tant que Maire de notre village et Président de la Communauté de Communes, à 74 ans, il est temps pour moi de laisser la place à une nouvelle équipe.

Élu pour la première fois en 1995, en tant que conseiller municipal. Vous m'avez ensuite fait confiance en 2008 lorsque j'ai présenté ma propre liste.
Vous servir, servir notre Commune et notre Communauté de Communes fut pour moi un grand honneur. Après une longue et mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas me représenter pour un nouveau mandat. La tentation était grande de rester au service des Administrés et de la Commune car il y a toujours des choses que l'on n'a pas eu le temps de mener à bien, mais Il est sage de savoir s'arrêter au bon moment.

J'ai essayé d'accomplir cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait. La charge de cette mission au sein de la Commune et de la Communauté de Communes étant très importante, je n'ai certainement pas été parfait. Mais je peux vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles. Mon souci a toujours été de servir au mieux les administrés avec une attention particulière pour toutes les personnes fragiles (personnes âgées, jeunes,...).

En mars 2020, lors des prochaines Élections Municipales, vous allez élire de nouveaux Conseilleurs Municipaux et Communautaires. Avant de passer la main à cette nouvelle équipe, je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné pendant ces années. Grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance, ce travail, pourtant, n'a jamais été pesant. Lorsque les choses étaient compliquées, j'ai pu trouver le soutien, le conseil et l'écoute nécessaire, auprès des élus qui m'ont accompagné durant toutes ces années. Il en est de même pour les employés communaux à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier tous nos Agriculteurs, Artisans, Commerçants, Entrepreneurs, Professions Libérales, créateurs d'emplois et animateurs de la vie économique. Je remercie Mme MUNTO, directrice de l'école, et tout le personnel enseignant, pour leur implication pour le plus grand bien des enfants de notre village. Je remercie aussi toutes les Associations qui participent grandement à l'animation et à la vie de Nages et Solorgues.

Être auprès de vous au quotidien reste ma priorité première.

Votre Maire
Jean Baptiste ESTEVE
Président de la Communauté de Communes
Rhôny-Vistre-Vidourle.

Résultat budgétaire 2019:

Le résultat de clôture (fonctionnement + investissement) de la Communauté de Commune fait ressortir un résultat cumulé de + 4 088 594 €.

RESULTAT DE CLOTURE 2019- Budget Principal			
FONCTIONNEMENT		**INVESTISSEMENT**	
Résultat de l'exercice en fonctionnement à fin 2019	1 613 519 €	Résultat de l'exercice en investissement à fin 2019	-1 528 696 €
Résultat reporté	2 653 390 €	Résultat reporté	1 350 381 €
Affectation du résultat reporté à la section d'investissement	2 500 000 €	Affectation de résultat de la section de fonctionnement	2 500 000 €
Résultat consolidé	**1 766 909 €**	**Résultat consolidé**	**2 321 685 €**
Résultat cumulé (fonctionnement + investissement) = 4 088 594 €			

Concernant la zone d'activité de la Montée Rouge, la situation est la suivante :

La commercialisation est quasiment achevée.

Les ventes, sous compromis, dont les recettes restent à encaisser représentent 550 000 €.

Il restera à encaisser les recettes de taxe d'aménagement et le prix de vente des trois lots initialement destinés à l'entreprise EUROFINS (5 000 m² que l'on peut estimer à 400 000 €).

BUDGET PUECH DE MUS DE JANVIER 2010 au 30/12/2019	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
terrains à aménager	1 021 124 €
achat d'études prestations de service	276 997 €
achat matériel, équipements et travaux	1 863 212 €
fournitures non stockables (eau, énergie)	8 700 €
annonces et insertions	2 160 €
frais d'actes et contentieux	470 €
intérêts emprunt	104 605 €
TOTAL DEPENSES	**3 277 268 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
vente de produits finis et intermédiaires	2 142 130 €
dotations du département	60 735 €
subventions d'exploitation	281 527 €
produits divers de gestion courante	157 280 €
dotations autres fonds globalisés	122 834 €
TOTAL RECETTES	**2 764 506 €**
Autres dépenses	
Solde emprunt à rembourser en capital	400 000 €

Les investissement planifiés :

Concernant le budget annexe du Pôle d'Échange Multimodal, les études de maîtrise d'œuvre ayant démarrées, une autorisation de programme devra être élaborée au budget 2020. Ce projet est estimé à 5 000 000 €.
Ce projet consiste à agrandir le parking existant à proximité de la gare SNCF de Vergèze en y connectant une gare routière pour les transports collectifs et des liaisons pour les modes de déplacement doux.
Il conviendra également de contracter, dès 2020, un emprunt pour permettre le financement de cette opération. Compte tenu des participations importantes attendues de la part de la Région et de l'Etat, il faudra privilégier un prêt dont le montant définitif sera consolidé après avoir perçu toutes les subventions.

Programmation des investissements - budget général													
	voirie d'accès parcelle à vendre ZAC	Extension Plate-forme végétaux + déchetterie Vestric	Participation carrefour SAKATA	Extension cantines Nages, Codo, GLM Réhab Granon	Fin des études Cap Gallargues	Aire de covoiturage	Travaux sur batiment (dont clim crèche Vergèze)	Voie circulation déchetterie Vergèze	Renouvellement matériel et véhicules	Réfection ZAE	Viabilisation extension Montée Rouge	Programmiste pour extensions et nouveaux batiments	TOTAL
2020	100 000 €	355 000 €	100 000 €	600 000 €	150 000 €	440 000 €	150 000 €	100 000 €	100 000 €	200 000 €	80 000 €	35 000 €	2 410 000 €
2021				558 000 €				50 000 €	100 000 €	200 000 €			908 000 €

Zoom sur un projet touchant directement Nages et Solorgues :

Le projet d'agrandissement de la cantine de Nages et Solorgues va pouvoir maintenant avancer. Une solution technique a été trouvée. En effet, la prochaine étape consiste, pour l'architecte, à finir les phases d'avant-projet pour pouvoir ensuite déposer un permis de construire. Par la suite, les entreprises seront consultées par voie de marché public pour la réalisation des travaux qui démarreront au mieux en fin d'année. Les informations détaillées seront données sur le calendrier des travaux dès qu'elles seront connues de manière précise.

Le mot du Président :

« Mesdames, Messieurs,

Être Maire ou présider la Communauté de Communes est une responsabilité particulière qui nécessite un engagement important mais le travail a toujours été collectif.

Depuis 2008, lorsque j'ai repris la Présidence de la Communauté de Communes, un travail très important a été effectué pour redresser les comptes. Vous trouverez ci-dessous les tableaux montrant année par année l'évolution du résultat budgétaire et de la baisse de la dette. Ce redressement n'a pas été fait au détriment des projets portés par la Communauté de Communes Rhony-Vistre-Vidourle.

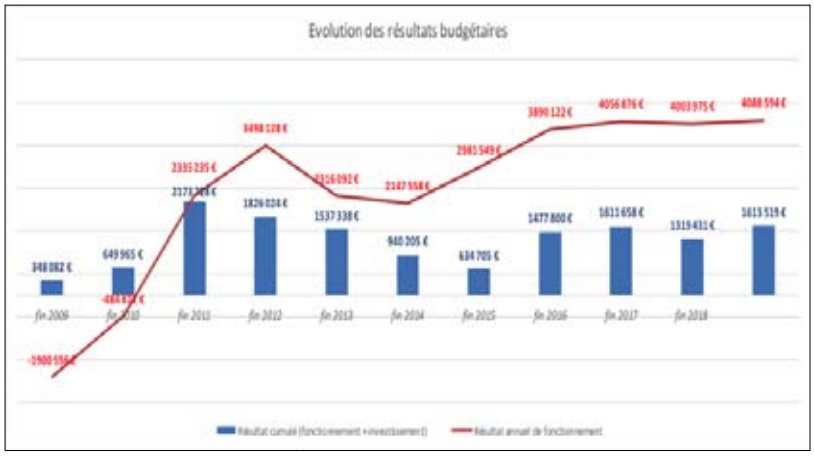

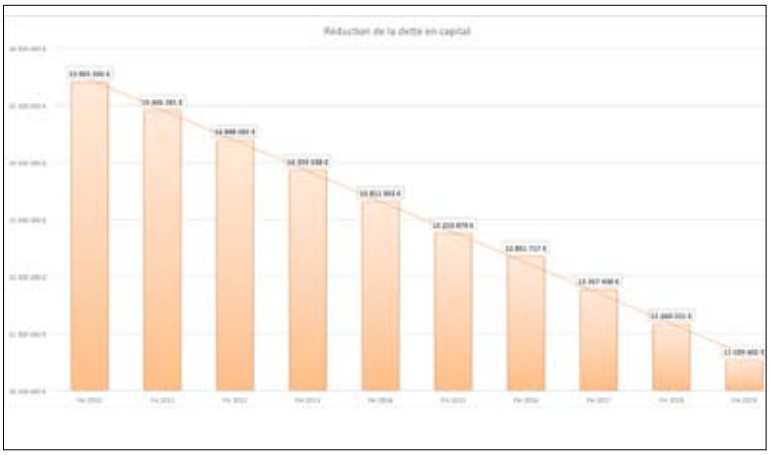

Je dois saluer les élus qui m'ont entouré et accompagné. Nous avons laissé de côté nos convictions personnelles. Nous avons travaillé ensemble pour l'intérêt général.
La tâche n'était pas facile, mais c'est notre collaboration qui a fait notre succès.

Je laisse une situation saine notamment sur le plan financier.

Je souhaite bon vent aux agents, aux élus, à toute la Commune et à la Communauté de Communes.
Il convient de continuer sur la voie que nous avons tracée avec, je crois pouvoir le dire, le sentiment collectif du devoir accompli.

Merci à tous ».

Votre Maire
Jean Baptiste ESTEVE
Président de la Communauté de Communes
Rhôny-Vistre-Vidourle.

Pour consulter le Débat d'Orientation Budgétaire complet, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes à **https://www.ccrvv.fr/a-la-une/328-debat-d-orientation-budgetaire-2020.**

Le texte intégral des délibérations des Conseils Municipaux est consultable en Mairie et sur le site Internet de la Commune **www.nagesetsolorgues.fr** rubrique **Vie Municipale / Séances du Conseil.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2019

Mr Jean Baptiste ESTEVE, Maire, présidait la séance.

Présents : Mmes Laure FERRIER et Mrs Michel CHAMBELLAND, Bernard CROZES, Stéphane DEBES, Jean-Pierre MEDAN et Jean-François SERRANO.
Absente représentée : Mme Nelly BOUIX par Mr Michel CHAMBELLAND.
Absentes non représentées : Mmes Isabelle DUFAU, Régina GUY, Valérie MONNERET, Catherine NASCIMBEN, Géraldine REVERBEL, Claire SASSUS et Mr Stéphane DEBES.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 28 novembre 2019, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour ce jour 4 décembre.

Mr Michel CHAMBELLAND est élu secrétaire de séance.

Le PV du Conseil Municipal du 18 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des points présentés ont été votés à l'unanimité :

- **TRAVAUX EN RÉGIE.**
- **MANDATEMENT 2020 AVANT LE VOTE DU BUDGET - SECTION INVESTISSEMENT.**
- **DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET ASSAINISSEMENT.**
- **DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA TRAVERSÉE DU VILLAGE TRANCHE 3 PHASE 1.**
- **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION.**
- **MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU.**

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2020

Mr Jean Baptiste ESTEVE, Maire, présidait la séance.

Présents : Mmes Laure FERRIER et Géraldine REVERBEL, Mrs Michel CHAMBELLAND, Bernard CROZES ,Jean-Pierre MEDAN et Jean-François SERRANO.
Absents non représentés : Mmes Isabelle DUFAU, Mme Nelly BOUIX, Régina GUY, Valérie MONNERET, Catherine NASCIMBEN, Mme Claire SASSUS et Mr Stéphane DEBES.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 30 janvier 2020, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué ce jour 5 février.

Mr MICHEL CHAMBELLAND est élu secrétaire de séance.

Le PV du Conseil Municipal du 4 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des points ont été votés à l'unanimité :

- **BUDGET COMMUNAL : COMPTE DE GESTION 2019**
- **BUDGET COMMUNAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2019.**
- **BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019.**
- **BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2019.**
- **BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2019.**
- **BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019.**
- **CESSION DE LA PARCELLE B1752.**
- **MODIFICATION DE DEUX POSTES POUR AVANCEMENT DE GRADE.**

Conformément à la loi, Mr le Maire ne participe ni au débat, ni au vote du compte administratif du budget communal et du compte administratif du Budget Assainissement.

INFO-FLASH - NAGES ET SOLORGUES

Suivez les informations de votre Commune en temps réel avec l'application d'alerte et d'information Info-Flash !!

Ce service est financé par la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle. Il permet à toutes les Communes de notre territoire intercommunautaire d'informer en temps réel chaque usager ayant installé l'application **Info-flash** sur son Smartphone.

Avec Info-Flash, vous gardez un lien avec votre village et votre Communauté de Communes, où que vous soyez !!!

SUR SMARTPHONE ET/OU SUR TABLETTE,
RECEVEZ LES ALERTES ET LES INFORMATIONS LOCALES.

Disponible sur App Store — DISPONIBLE SUR Google play

Téléchargez Info-Flash sur Apple Store ou Google Play (Android). Recherchez et mettez en favori «Nages et Solorgues». Vous serez informé en temps réel des alertes et informations importantes de notre Village et de notre Communauté de Communes.

SUR ORDINATEUR, DEPUIS LE WEB,
CONSULTEZ LES ALERTES ET LES INFORMATIONS LOCALES :

Pour cela, connectez-vous sur le site : www.Info-flash.com puis sélectionnez notre Commune.

OPTIONS SUR SMARTPHONES ET SUR TABLETTES :

Si vous le souhaitez vous pouvez désactiver les informations des autres organismes proposés dans l'application.

Pour cela :

Allez dans Favoris, cliquez en premier sur la commune «Nages et Solorgues» .

Puis cliquez sur le bloc «Organismes» et activez ou désactivez les organismes proposés (Pompiers, Gendarmerie, Préfet du Gard, etc..) en fonction de vos attentes puis cliquez sur «Enregistrer».
Vous pourrez à tout moment revenir sur vos choix sans perdre d'informations.

Remarque : La fonction «signalement» présente dans l'application n'est pas opérationnelle pour notre Commune.

Bernard CROZES, Maire-adjoint.

INFORMATIONS : AIDE TRAVAUX

TELE RELEVE - SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION D'EAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VAUNAGE
(Boissières, Calvisson, Congénies, Nages et Solorgues)

La télé relève de la consommation de l'eau est maintenant en fonction.

Des solutions ON'CONNECT vous permettent de suivre votre consommation, d'être alerté des surconsommations et des fuites d'eau.

Comment suivre ma consommation ?

Connectez-vous sur www.toutsurmoneau.fr, cliquez sur «mon compte en ligne».
Créez immédiatement et simplement votre compte en vous munissant de vos identifiants figurant sur votre facture.

Dans la rubrique «consommation», vous pouvez :

- Accéder au suivi de vos consommations d'eau : des graphiques illustrent votre consommation par jour ou par mois. -->

- Activer votre alerte fuite et/ou votre alerte surconsommation dans le but de les recevoir par E-mail ou par SMS selon votre choix :

° **L'alerte surconsommation** : vous fixez le seuil de consommation mensuelle que vous ne souhaitez pas dépasser. Un message d'alerte vous est envoyé lorsque ce seuil est franchi.

° **L'alerte fuite :** un message d'alerte vous est envoyé lorsque SUEZ constate une consommation anormale pendant 5 jours consécutifs.

Un dysfonctionnement peut provenir d'un compteur non encore équipé (Résidences secondaires, compteurs intérieurs,…). Pour toute question, contacter le service client (0977 408 408) ou le service d'accueil au 10 route de la Cave à Calvisson.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Parents, si vos enfants sont susceptibles d'entrer à l'école dans notre Commune pour la première fois à la rentrée prochaine de septembre 2020, merci de vous faire connaître auprès de Madame MUNTO, la Directrice de l'école.

Celle-ci est particulièrement disponible le vendredi.

Vous pouvez la contacter au 04 66 35 35 80.

Pour toute inscription, un certificat de résidence dans la commune est nécessaire.
Il est délivré par la Mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Géraldine REVERBEL, Maire-Adjoint.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Maire Junior ainsi que le conseil municipal des enfants (CME) vous souhaitent une excellente année 2020. Que celle-ci soit placée sous le signe du bonheur, de la réussite et de la santé.

Louis, Romain, Fanny, Célestine et Gabriel, élus au CME, poursuivent encore et toujours leurs actions et leur travail.

Dans quelques semaines le Conseil Municipal clôturera son mandat de deux ans.

Il reste beaucoup de choses à faire bien que beaucoup aient été faites.

Visite du Sénat le mardi 22 octobre 2019

Madame Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard, a invité nos jeunes élus, à visiter le sénat. Ce fut une journée courte, fatigante et intense.

En effet, nous sommes partis de la gare de Nîmes à 6h pour arriver sur Paris à 9h. Là, Christian, notre guide Parisien, nous a pris en charge pour une visite commentée de la Capitale : Louvre, Champs Elysées, Arc de triomphe, Tour Eiffel, Notre Dame de Paris… Pour certains de nos élus, c'était leur premier voyage à Paris.

À 13h30, nous avions rendez-vous au Sénat, où madame la Sénatrice accompagnée de son collaborateur, nous attendait pour une visite qui a duré près de 2h.

Nos jeunes élus ont été éblouis par ce haut lieu de la République. Nous avons pu exceptionnellement pénétrer dans la bibliothèque, une pièce chargée d'histoire.
Nous avons visité aussi la salle de réception toute peinte à l'or fin où on a pu admirer le trône de Napoléon Bonaparte.

Pris sous l'aile de Madame Lopez, les enfants ont été aux premières places pour voir la relève très impressionnante de la Garde Républicaine. Ils ont ensuite pu voir l'arrivée du Président du Sénat, Monsieur Gérard Larcher, qui leur a fait un signe de la main.

Nous avons également assisté à une partie des débats, plus ou moins agités, dans l'hémicycle.
Les enfants ont été captivés et très impressionnés.

Tout le monde a été saisi par l'immensité et la beauté de cette institution. La visite terminée, notre guide a fini la ballade par le Panthéon et l'église Sainte Geneviève. Nous nous sommes retrouvés à la gare vers 17h30. Sur l'ensemble de la journée, les enfants ont marché près de 12 km.

Cette journée restera longtemps gravée dans la tête de nos jeunes élus. Une belle aventure !

Nous tenions à remercier Géraud, notre guide, pour sa disponibilité et Madame la Sénatrice, Vivette LOPEZ, pour son accueil et sa gentillesse.

Commémoration du 11 Novembre :

Les commémorations sont des moments importants pour nos jeunes élus. En effet, elles demandent, par la lecture de textes et de documents, une grande préparation. Cela les amène à se plonger dans les évènements marquants de notre histoire et à ne pas les oublier.

Evènements à venir :

- Samedi 29 février
  Les élus vont remercier toutes les personnes qui ont travaillé en collaboration avec eux: intervenants divers, enfants candidats, élus, associations, etc…
  Ils feront ainsi le bilan de leurs deux années de mandat autour d'un goûter.
- Dimanche 8 mars
  Deuxième Edition de « mission propreté »
  Il s'agit d'une matinée, où les personnes qui le souhaitent, participent au ramassage des déchets dans le village. C'est une action leur tenant à cœur. Ils espèrent ainsi sensibiliser les Nageois et Solorguais à la protection de l'environnement. Nous vous en dirons plus, rapidement, sur le site de la Mairie, sur le panneau lumineux et via info-flash.
- Mercredi 11 mars
  Nous l'attendions depuis longtemps, et ca y est, le CME visitera l'usine de traitement des déchets de Lansargues. Ce centre de tri gère les déchets collectés sur notre Communauté de Communes.
- Courant Mars
  Louis, Romain, Fanny Célestine et Gabriel retourneront sur le « chantier » de l'hôtel à insectes entrepris en début de mandat avec l'association Nages Garrigues et Pierres sèches.

Laure FERRIER, Maire-Adjoint.

PARTICIPATION CITOYENNE

En ce début d'année 2020, nous pouvons dresser le bilan de la sécurité publique à Nages et Solorgues durant l'année écoulée. Notre Commune reste celle qui connaît le plus faible taux de délinquance de la zone de compétence de la Communauté de brigades de la Gendarmerie Nationale de Calvisson et Sommières.

Notre dispositif « Participation Citoyenne », mis en place en juillet 2016, est aujourd'hui durablement installé sur la Commune. Le dévouement et la disponibilité des onze référents doivent être soulignés.

De plus, l'équipe de nuit de la Police Intercommunale effectue des patrouilles préventives quotidiennement.

Le 3 décembre dernier, s'est tenue une réunion à laquelle participaient le nouveau Lieutenant de Gendarmerie Nationale, commandant la Communauté de Brigades de Calvisson, et le Chef de la Police Intercommunale Rhony-Vistre-Vidourle.
Les référents ont pu échanger sur le fonctionnement du dispositif et sur les questions de sécurité intéressant la Commune. Ces deux responsables chargés de notre sécurité ont rappelé l'importance de la vigilance de tous les citoyens comme principal moyen de prévention de la délinquance.

La Gendarmerie Nationale n'est pas en mesure, à ce jour, de nous communiquer le chiffre des faits délictueux commis à Nages et Solorgues. Les statistiques annuelles vous seront détaillées lors dans un prochain bulletin municipal.

La Police Intercommunale a précisé avoir effectué 78 interventions sur notre commune. Ces interventions ont été faites majoritairement à la demande de la Mairie mais également à la demande directe des administrés.

Jean François SERRANO, Adjoint au Maire, chargé de la Sécurité.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2019

Le 11 novembre dernier nous avons commémoré l'armistice de 1918 qui a mis un terme à la première guerre mondiale.

Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants, de nombreux habitants de notre Commune et les enfants de notre école accompagnés par la Directrice de l'école, Madame MUNTO, se sont retrouvés au monument aux morts.

Après les allocutions et le dépôt d'une gerbe devant le monument, les participants ont observé une minute de silence. Puis ils ont écouté des poèmes lus par les élus du CME.

La cérémonie s'est achevée avec l'hymne de la «Marseillaise» interprété avec talent par les élèves de l'école dirigés par leur Directrice.

Les participants ont ensuite été conviés à un apéritif servi au foyer communal.

Jean-François SERRANO, Maire-Adjoint.

REPAS DES AÎNÉS - MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019.

Le mercredi 11 décembre nos aînés ont été conviés au traditionnel repas de Noël.

Cette année un peu de nouveauté : l'apéritif a été servi aux convives devant un buffet. Un délicieux repas a été préparé et servi par l'équipe de l'Anagia. Une animation musicale de variété française du groupe «Digital Audio» a rythmé le repas et le début de l'après-midi.

Quelques convives ont profité de ce moment pour chanter quelques airs mélodieux et danser des rocks endiablés.

Chaque année la municipalité est ravie de revoir les fidèles, mais cette année encore nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux Nageois.

La Commission Festivités et Associations.

ÉLECTION MUNICIPALE 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, celui-ci aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

À Nages et Solorgues, les bureaux de vote seront **ouverts de 8h00 à 18h00**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent pour voter dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de **confier un mandat à un autre électeur** inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier votera en votre nom.
Cette procuration peut être, en théorie, établie à tout moment et jusqu'au jour du vote. En pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçue la procuration à temps, il est donc conseillé de la faire le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement.

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter dans un commissariat de police (où qu'il soit) ou dans une gendarmerie (où qu'elle soit) ou au tribunal dont dépend son domicile ou celui dont dépend son lieu de travail.
L'électeur doit s'y présenter en personne avec un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

UNE NUIT PAS COMME LES AUTRES

C'est en effet une nuit pas comme les autres quand plusieurs dizaines de nageois vont faire un petit tour à la bibliothèque entre 17 et 22 heures.
Cette nuit particulière s'est déroulée le samedi 18 janvier pour la « Nuit de la Lecture ».
Cette année encore, l'équipe de la bibliothèque de Nages a décidé de s'associer à cet événement national proposé par le ministère de la culture.
De nombreux nageois s'y sont retrouvés, seul ou en famille, dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.
Tout au long de la soirée, petits et grands ont pu circuler à leur gré dans les différents espaces aménagés pour l'occasion.
Savourer un moment de lecture personnelle, jouer avec les titres, avec les mots, grignoter quelques gourmandises au buffet préparé par l'équipe de la bibliothèque, chacun a pu « trouver son bonheur ».

Pour beaucoup, ce fut aussi l'occasion de se rencontrer et de bavarder en toute simplicité.
Certains même découvraient avec étonnement cet endroit de notre village où plus de 5000 livres sont accessibles à tous gratuitement !!!
Au terme de cette soirée bien sympathique, tout le monde s'est déjà donné rendez-vous pour la « Nuit de la lecture » 2021.

Nuit de la lecture

Mais en attendant, nous nous retrouverons sans doute aux permanences les mardi, jeudi ou samedi pour emprunter des livres !

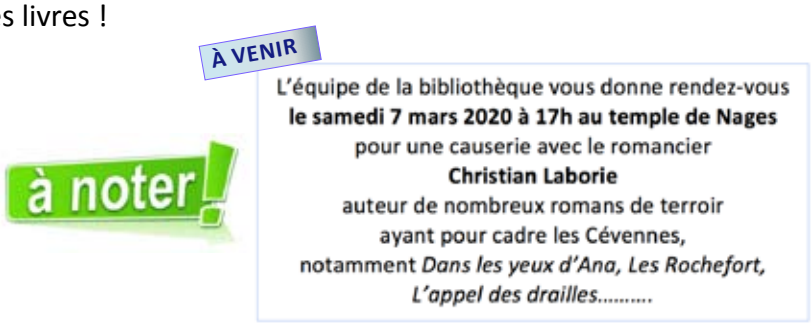

Christiane MAZET ROUYRE.

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :
Le mardi et le jeudi de 16h00 à 17h30.
Le samedi de 10h00 à 11h30.

Pendant les vacances scolaires et les vacances d'été, une permanence est assurée le jeudi de 10h à 11h30.

À VENIR

FESTIVAL DE THÉÂTRE 'SCÈNE DE MAI NAGES' DU 15 AU 17 MAI 2020

Cette deuxième édition du festival « Scène de mai Nages » aura lieu du 15 mai au 17 mai 2020.

Ce festival a rencontré un véritable succès l'année passée.
En partenariat avec la municipalité, la compagnie des 100 têtes a souhaité le renouveler et ainsi fidéliser le public et attirer de nouveaux spectateurs.

Un point rapide sur la programmation qui n'est encore totalement finalisée :

- Vendredi 15 mai 20h30 au foyer :

  Ouverture du festival, avec la création 2020 de la compagnie des 100 têtes, une adaptation de « Tartuffe » de Molière. Adaptation faite par Grégoire AUBERT. Spectacle tout public.

- Samedi 16 mai 14h00 au foyer :

  « Le tout petit prince minuscule » de Yves CUSSET interprété par Ernaut VIVIEN. Spectacle tout public.

- Samedi 16 mai à 20h00 au Temple :

  Un hommage à Bobby LAPOINTE avec le spectacle musical « les fils à Mamie chantent Bobby LAPOINTE » de et avec Damien ALIBERT et Jacques PONS. Spectacle tout public.

- Dimanche 17 mai à 16h00 au foyer :

  « Mister Paul » de et avec Jean-Marie BESSET. Spectacle tout public.

- Dimanche 17 mai à 18h00 au foyer :

  La compagnie des 100 têtes fêtera ses 15 ans d'existence.

Plus d'informations vous seront données d'ici quelques semaines par le biais d'affiches, de flyers et d'articles.

La programmation demandant encore à être affinée.

Nous espérons que le succès sera cette année encore au rendez-vous.

Laure FERRIER, Maire-Adjoint.

ASSOCIATIONS

COMITÉ NAGEOIS D'ANIMATION

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de notre Association au sein du village.

Avec l'appui de la Mairie, et notamment de Laure Ferrier et de Géraldine Taberner, nous avons monté un Comité dans le but de dynamiser notre cher village de Nages et Solorgues, avec l'organisation d'évènements pour tous.

Le bureau du Comité Nageois d'Animation.

A.G.A.S.S

Association Gardoise d'Assistance aux Sinistrés des Sècheresses
Mairie de Calvisson, Grand Rue, 30420 CALVISSON

Lancement de la démarche en mairie pour la sécheresse de 2019

Comme l'année dernière, l'AGASS met à votre disposition, dès maintenant, un modèle de lettre à personnaliser pour signaler vos désordres sur votre habitation auprès de votre mairie si vous êtes victime de la sécheresse de 2019.

Cette déclaration dûment complétée est à adresser à votre maire qui engagera la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols auprès du ministère de l'Intérieur, en respectant impérativement le délai (**30 juin 2020**) pour que cette demande soit recevable.

Cette démarche individuelle est indispensable. Si vous ne vous signalez pas, la mairie n'enclenchera pas la procédure.

Vous êtes concerné (e) s, pensez à nous indiquer si vous avez effectué la démarche.
N'oubliez pas de noter scrupuleusement ce que vous avez constaté sur un cahier afin de suivre l'évolution des désordres et de prendre des photos que vous garderez.

AGASS vous rappelle qu'il est **impératif d'attendre l'accord** d'un arrêté de catastrophe naturelle sécheresse 2019 **de la Commission Interministérielle** du Ministère de l'Intérieur **pour prévenir votre assurance** (publication dans le journal Officiel). Vous serez averti par votre mairie et AGASS et vous disposerez de 10 jours ouvrés pour contacter, par courrier recommandé avec accusé réception, votre assureur (lettre type de déclaration fournie par notre association le moment venu).

Un travail en commun avec votre association

Afin de bénéficier des meilleurs conseils et de soutien dans votre démarche, n'hésitez pas à nous informer régulièrement du déroulement de vos actions et surtout des réponses obtenues.

Meilleurs voeux. Que 2020 vous soit favorable ainsi qu'à votre famille.

La Présidente, Daniela RODIER.

agass30420@gmail.com **06 78 69 90 43**

JUDO CLUB

Le dimanche 12 janvier, s'est tenu à Quissac une compétition de judo à laquelle était convié le judo club de Nages.

Nos jeunes judokas n'ont pas démérité, ils ont été vaillants et courageux. Ugo Peraldi, professeur de judo est resté toute la journée pour soutenir ses élèves, un grand merci pour son soutien sans faille tout au long de cette journée.

	1er	2ème	3ème
PRÉ-POUSSIN	Ariane et Élio	Maélia	Paul, Soan et Lana
POUSSIN	Maxence	Johan C, Éthan, Léa, Nicolas et Antoine	Johan, Jeremy et Victor
BENJAMIN		Maxime	Aloïs et Paul

L'équipe de Romane, Carla, Lissandro, Marius, Joan, Maxence, Mahé, Gabriel et Gaspard a remporté la 6ème place de la compétition.

À noter :
- Cours de Jujitsu pour adultes les mardis et vendredis de 20h00 à 21h15.
- Prochain interclub, le 29 mars à Calvisson.

L'équipe du Judo.

LE TENNIS CLUB DE L'OPPIDUM

Le Tennis Club de l'Oppidum vous souhaite une excellente et heureuse année 2020 !

À mi- saison, il est temps de faire le point sur les activités passées et futures du TCO !

L'école de tennis :

Nous avons profité de la dernière semaine de cours, avant les vacances de fin d'année, pour distribuer aux enfants, par l'intermédiaire des enseignantes, Christelle et Eli, des friandises de la part du père Noël !

Cette attention pour nos jeunes pousses est toujours appréciée d'autant plus cette saison où l'on a vu les inscriptions à l'école de tennis augmenter de manière significative grâce, en particulier, au tennis à l'école ! Cela nous donne l'occasion de remercier une fois de plus Mme Munto qui nous a permis, l'an dernier, de faire découvrir ce sport aux enfants de l'école de Nages et Solorgues.
Ainsi, en plus des créneaux mis en place à la rentrée, nous avons ouvert une plage horaire supplémentaire le mercredi matin !
43 élèves à ce jour, l'école de tennis se porte bien et signe ainsi une bonne santé de l'association !

Le planning des cours :

LUNDI	: 17h30/19h00	7 élèves	
MERCREDI	: 9h30/10h30	6 élèves	10h30/12h00 5 élèves
JEUDI	: 17h00/18h00	8 élèves	18h00/19h00 6 élèves
VENDREDI	: 17h00/18h00	6 élèves	18h00/19h30 5 élèves

Durant le printemps à venir, certains d'entre eux vont participer aux différents tournois et match par équipe de leur catégorie avec, il faut le signaler, une journée Galaxie Orange le 8 mars et une journée Galaxie Rouge le 28 mars prochain, organisées sur les courts de Nages et Solorgues par le Tennis Club de l'Oppidum.
Toutes les informations sur les tournois galaxie sont à retrouver sur notre site : **http://www.tennis-club-oppidum.fr/blog/?p=2575.**

Les équipes seniors :

Cette année, le TCO innovait en engageant, en plus de l'équipe +35 ans, une équipe senior en + de 45 ans !

Dans l'épreuve du championnat des plus de 45 ans, nos joueurs ont croisé le fer avec les équipes d'Uchaud, de Vauvert, du Cailar, de l'AS bas-Rhône et la redoutable équipe de Manduel.

Avec 8 victoires et 12 défaites, double compris, l'équipe termine à une honorable 4ème place sur 6, dans une poule relevée et dans laquelle figurait Manduel, future vainqueur de l'épreuve.

Et dans le championnat des plus de 35 ans, la poule du TCO était composée de l'équipe de Bernis, de Générac, du Cailar, de Calvisson et de l'ASPTT, cette dernière finissant première de poule devant… Le TCO qui a fait bien plus que se défendre en terminant à une honorable seconde place avec 11 victoires et 9 défaites.

Bravo donc aux joueurs de cette campagne automnale : Jeff, Claude, Chris, Stef, Dom, Nico, Matt, Modeste, Jérôme et Vincent. Rendez-vous au printemps pour le championnat senior qui va permettre d'intégrer des joueurs (un peu) plus jeunes, Pierre-Yves et Sylvain notamment. Résultats détaillé, rubrique « championnats et tournois » sur le site du TCO.

Le tournoi interne de double :

Nous avons organisé à l'automne un tournoi interne double ouvert à toutes et à tous les adhérents, jeunes et moins jeunes et de tout niveau. Cela a permis, grâce à un tirage au sort des équipes et du tableau, de brasser différents compétiteurs de tout âges et de tout niveaux et de donner lieu à des rencontres fort sympathique. Ce tournoi qui devait s'achever fin octobre, va s'étirer jusqu'au printemps (à cause des conditions climatiques peu clémentes) et se terminera par des finales du tournoi principal et de la consolante.

Les résultats et le compte-rendu de cette journée seront au programme du prochain écho du griffon.

L'agenda du TCO :

- Journée des enfants et finale des doubles du tournoi interne, le dimanche 26 janvier
- Journée galaxie ORANGE, le dimanche 8 mars
- Rando du TCO, le dimanche 22 mars
- Journée galaxie ROUGE, le dimanche 29 mars
- Journée nettoyage, le samedi 25 avril
- Clôture année tennistique des enfants. Dernière semaine de mai (pouvant s'étaler jusqu'à mi-juin selon les conditions météorologiques durant l'année)
- Assemblée générale du club, le vendredi 5 juin
- Fête de la fédération de tennis, le week-end des 6 et 7 juin
- Fête du club, le samedi 13 juin
- Tournoi interne de printemps sera organisé avec nos amis du club de Langlade, dates à définir ....

Nous ne manquerons pas de vous faire le résumé de tous ces évènements dans les prochaines éditions de l'écho du griffon !

Vous trouverez toutes les informations (agenda des événements du club, calendrier des compétions) sur notre site : **www.tennis-club-oppidum.fr** et sur notre page face book : **@TCOppidum**

Ainsi, n'hésitez pas à nous rejoindre, quel que soit votre niveau, si vous cherchez quelques heures pour taper des balles : ce club est fait pour vous ; si vous cherchez à faire de la compétition en équipe : ce club est fait également fait pour vous. Seule la convivialité compte pour ce sport qui peut se permettre de mélanger tous les âges !

À très bientôt sur le site, sur face book et sur les courts !
Nous vous souhaitons une excellente rentrée sportive !

Vincent PEREZ - Monsieur Communication au sein du T.C.O.

NAGES LOISIRS

Quelle belle reprise pour notre association sportive et culturelle!
Lors du forum nous avons renseigné de nombreux candidats susceptibles de trouver le cours et le créneau horaire qu'ils recherchaient.

Les cours ont repris le lundi 16 septembre dans une ambiance simple et conviviale au foyer de Nages et Solorgues.

- **Lundi** de 17h30 à 18h30 Accueil des enfants de 5 à 8 ans, pour un éveil d'expression corporelle avec possibilité de passerelle avec l'accueil périscolaire; ils sont peu nombreux mais ils ont une telle joie à danser. Ils ont produit un petit spectacle de fin d'année très tonique et ont reçu quelques friandises. Le 13 janvier, à notre demande ils ont rejoué devant les enfants de l'accueil périscolaire.
- **Lundi** de 18h30 à 20h30 Les adultes occupent ensuite la salle pour les cours de renfo, musculation et cross-fit.
- **Mercredi** de 19h15 à 20h15 Le cours de yoga regroupe 21 participants.
- **Mardi** et **Jeudi** de 9h à 10h Ce sont les adeptes de gym assez tonique qui se retrouvent avec Nancy et Mireille.
- **Jeudi** de 18h à 20h Place aux cours de pilates et body-renfo.

Il est encore possible de s'inscrire pour nous rejoindre et faire une activité «bien-être». Des enseignants dynamiques sont à votre écoute. 117 adhérents participent à une activité et 23 ont choisi 2 à 3 activités. C'est une belle progression.

NOUVEAUTÉ : L'atelier d'arts plastiques s'est installé dans la salle d'informatique.
Le mardi soir et le jeudi après-midi, le temps s'arrête pour une heure trente de pause créative. Nos deux groupes (respectivement de onze et huit personnes) se retrouvent pour s'essayer à de nouvelles techniques. La séance a parfois pour seule ambition de s'initier à une technique nouvelle et essayer de l'apprivoiser. Certains jours, l'observation d'œuvres d'artistes nous permet de suivre leur cheminement pour à notre tour, hors du temps, oser prendre l'outil et le poser sur la feuille de papier.

Bonne saison à tous,
L'équipe du bureau

LA RUÉE VERS L'OPPIDUM

La nouvelle Association Nageoise « ***la Ruée vers l'Oppidum*** » remercie tous les bénévoles, fournisseurs et partenaires qui ont permis de réunir le 29 septembre dernier 250 coureurs dans notre village !

Une belle journée solidaire dont l'intégralité des bénéfices a été reversée à la Ligue contre le Cancer.

Nous espérons vous revoir encore plus nombreux lors de sa seconde édition le 27 septembre 2020 avec pour seul objectif d'être à nouveau tous ensemble réunis pour la bonne cause !

L'équipe de la Ruée.

L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est avec beaucoup de plaisir que l'APE a repris ses activités et actions pour cette nouvelle année scolaire 2019-2020. Renforcée par une part importante de nouveaux parents qui s'investissent généreusement dans l'association, les actions s'en trouvent facilitées.

Les actions menées sur le premier trimestre de l'année scolaire ont été de francs succès :

- La première du cinéma en plein air de début septembre, offerte par l'APE, a accueilli un large public.
- Le vide-grenier s'est tenu le premier week-end d'octobre et a drainé de nombreux visiteurs.
- La soirée d'Halloween s'est déroulée le 31 octobre avec un climat beaucoup plus favorable que celui de l'an dernier !
- La bourse aux jouets du 1er décembre, a comme l'an dernier, attiré de nombreux visiteurs tout comme de nombreux exposants. Cette année nous l'avons couplée avec une vente de sapins de Noël qui en a ravi plus d'un !
- Le marché de Noël du 15 décembre est revenu sur une formule en journée : entre structure gonflable, chorale, et promenade en âne, les enfants étaient à la fête ! Sans oublier les adules qui pouvaient flâner au milieu des exposants créateurs et ont pu profiter d'un vin chaud, d'huîtres, de foie gras ou d'un succulent velouté à la buvette
- La traditionnelle visite de l'âne Fanette a eu lieu le vendredi 10 janvier. Elle a apporté des cadeaux choisis par les enseignants, ainsi que boissons et galettes à chaque classe.

Certaines de ces manifestations ont permis à l'APE d'engranger un bénéfice qui nous permettra ensuite de participer financièrement aux projets menés par l'école sur les prochains mois.

Nous vous attendons maintenant très nombreux pour le loto du dimanche 1er mars, le carnaval du dimanche 29 mars, le vide-grenier du 26 avril, la journée des enfants le samedi 6 juin et la fête des écoles le vendredi 19 juin.

Nous remercions chaleureusement chacun des acteurs, visiteurs et soutiens qui permettent à l'association de mener ses actions et souhaitons à tous une belle année 2020, riche en nouveaux événements associatifs toujours aussi festifs et toujours dans l'intérêt de nos enfants !

L'équipe APE.

LA MAIRIE DE NAGES ET SOLORGUES

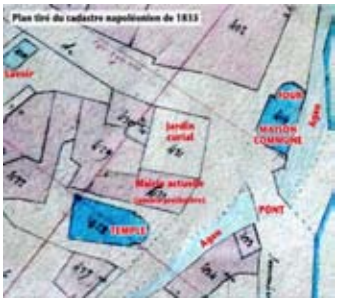

L'ancienne Maison Commune de Nages était située sur la place de la République, avec une fenêtre donnant sur l'agau non couvert, et la porte d'entrée face au salon de coiffure actuel. Elle comportait une salle de réunion, un cabinet en bois pour les archives et au nord le four communal (voir plan). Bordée par l'agau elle en était protégée par une muraille qui courait jusqu'au pont où se trouvait la porte d'entrée de la ville.

En 1844 la municipalité décide de faire construire une nouvelle mairie comprenant l'école au rez-de-chaussée, sur l'ancien emplacement de la maison et du jardin du curé. Le chantier ne commencera qu'en 1848, pour une somme de 12233,32 Fr.

Le 25 août 1848 une délibération, présidée par le maire Alphonse Gourdon, arrête le cahier des charges de la nouvelle construction et le remaniement de la fontaine et de la place de la mairie :

Collection A. Pierrugues

« . . . de telle sorte que les enfants de l'école ne soient plus exposés en allant boire à rencontrer sur leurs pas des bêtes de somme ou des charettes et par suite à recevoir quelques mauvais coups ce qui n'arrive que trop souvent, en bâtissant un mur d'un mètre de hauteur couronné de pierre de taille tout autour du ci-devant jardin curial, aujourd'hui propriété de la commune, et destiné à la maison d'école et à la mairie. Un remblais de 50 cm sera jeté sur la place de telle sorte que la banquette servira de banc pour s'asseoir… .L'entrée de la terrasse sera pratiquée vis à vis la porte de la mairie et la fontaine sera déplacée sur le puits ; ses jets couleront dans des récipients qui ne conserveront pas l'eau afin d'éviter que les bêtes puissent s'y abreuver. Par ces moyens cette place attenante à l'école, ***ombragée par deux énormes platanes****, sera destinée à la récréation des jeunes élèves. Elle ne présentera plus aucun danger pour eux, les bestiaux n'y ayant plus accès, et sa communication avec la grand route se trouvant interceptée par la banquette, les charettes et les diligences ne seront plus à redouter… »*

Le conseil municipal décide le 25 février 1849 que « L'ancienne mairie de Nages sera rasée à niveau du sol dans le délai de six mois, en conservant un mètre de bâtisse sur toute la longueur du mur du levant »….et que la vente des pierres rapportera une somme de 1750 francs qui permettront de solder les travaux de la nouvelle Mairie et de l'école, et de conduire les eaux de la fontaine romaine à Solorgues.

Cette 'nouvelle' mairie reste aujourd'hui un bel et rare exemple d'architecture néo-classique en milieu rural avec son élégante façade en pierres de taille, sa tribune en alcôve ornée de deux colonnes de style gréco-romain et sa rambarde en fer forgé datée 1848.

1848 c'est la date de la «Révolution de février» qui fonde la Deuxième République et met fin à la monarchie : des plantations symboliques d'arbres «de la Liberté» sont alors encouragées.

Deux énormes platanes se dressent devant la mairie : la circonférence de la base du tronc du platane de gauche est de 5,40 m (Ø 1,70 m) ; et celle du platane de droite de 6,30 m (Ø 2 m). Mais ces deux arbres ne font cependant probablement pas partie de ces «Arbres de la Liberté» : en effet la délibération du Conseil municipal ci-contre précise que la place est déjà à cette date ombragée par deux énormes platanes (peut-être plantés lors de la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790).

Deux bases de colonnes flanquent les huit marches de l'escalier d'accès à la mairie :

- celle de gauche est une base de colonne à griffes d'époque romane (XIème-XIIème siècle), contemporaine d'une église romane aujourd'hui devenue le temple.
- celle de droite est une base de colonne romaine de style toscan provenant de l'agglomération romaine (vicus) de Nages établie au pied de la colline des Castels aux Ier et IIème siècles de notre ère.

Les escaliers d'accès initialement en pierre de taille ont été consolidés en béton.

La fontaine, initialement placée sur le puits du jardin du curé à droite de la place, a été déplacée à son emplacement actuel avant 1920 (date de la carte postale).

La place de la mairie a été remaniée en 2010-2012 lors de la première tranche de rénovation de la traversée du village : la banquette qui la clôturait et servait de banc et de protection a été démolie et remplacée par du matériel moderne, le socle central du griffon a été remplacé.

NAGES, GARRIGUES ET PIERRES SÈCHES

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 8 janvier dans une ambiance conviviale. Elle a débuté par une rétrospective des événements de l'année 2019, suivie par l'évocation des nouveaux projets pour 2020.

Cette année devrait, en effet, permettre d'achever la restauration de la cabane et du muret dans la Combe des Moles, ainsi que l'aménagement paysager de ce site très représentatif de nos travaux sur le domaine communal. La soirée s'est clôturée autour du partage de la galette des rois.

Le muret de la Combe des Moles en cours de reconstruction

Depuis plusieurs mois, nous travaillons à la reconstruction d'un muret dans la Combe des Moles.

En effet, après avoir débroussaillé, déblayé toutes les pierres et arraché la végétation parasite, nous reconstruisons le mur.

Le muret en partie terminé

Le muret terminé et la partie arrière nettoyée

Tout au long de l'année 2019 nous avons, par ailleurs, participé à diverses manifestations :

- en Arpaillargues, nous avons parcouru le Sentier des Conques, entretenu par l'association patrimoine locale, La Zébrine ;
- à Claret, nous avons découvert les « patus » et leurs aménagements à pierre sèche ;
- à Sernhac, nous avons encadré la reconstruction de murets et d'une petite cabane avec l'association qui met en valeur le vallon d'Escaunes à Cantarelles ;
- à Saint Dionisy, nous étions présents pour la 11ième fois aux Journées autour de Bécagrun ;
- en Aramon, nous avons installé notre stand Pierre Sèche à l'occasion de la foire de la Saint Martin.

Parfois, nous accompagnons également des groupes, qui nous sollicitent, sur le Sentier des Combes.

Notre participation au Marché de Noël, organisé par l'Amicale des Parents d'Élèves de Nages et Solorgues, nous a permis de tisser quelques liens avec de nouveaux habitants et de susciter quelques « vocations ».

Nous restons ouverts à toutes les sollicitations et y répondrons dans la mesure de nos moyens.

Christian ABRIAL
Président de Nages, Garrigues et Pierres Sèches
04 66 35 44 15 / 06 30 85 84 81 **abrial.christian@wanadoo.fr**